

PROCÈS-VERBAL

Cinquième assemblée ordinaire du conseil d'administration du conseil de quartier de Saint-Sacrement, tenue le mardi 9 mai 2023 à 19 h au Centre des loisirs Saint-Sacrement, 1360, boulevard de l'Entente

PRÉSENCES :

Membres avec droit de vote :

M. Bertrand Gemme	Président (2024)
M. Maxime Turgeon	Vice-président (2025)
Mme Marie-Claire Bérubé	Secrétaire (2024)
Mme Yanti Zhang	Trésorière (2024)
Mme Élisabeth Farinacci	Administratrice (2025)
Mme Isabelle Blackburn	Administratrice (2025)
M. Michel Houle	Administrateur (2025)
Mme Lynda Fortin	Administratrice cooptée (2024)

Membre sans droit de vote :

Mme Catherine Vallières-Roland	Conseillère municipale, district de Montcalm–Saint-Sacrement
--------------------------------	--

ABSENCE :

Mme Myriam Reiss-de Palma	Administratrice cooptée (2024)
---------------------------	--------------------------------

AUTRES PRÉSENCES :

Mme Marie Lagier	Chef d'équipe – consultations publiques
Mme Annie Boisvert	Conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
M. Emmanuel Bel	Conseiller en urbanisme, Division de la gestion du territoire

Outre les personnes mentionnées ci-dessus, 7 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

- 23-05-01 Consultation publique – Centre médical Berger, 1000, chemin Sainte-Foy
- 23-05-02 Ouverture de l'assemblée
- 23-05-03 Demande d'opinion – Centre médical Berger
- 23-05-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 23-05-05 Adoption du procès-verbal du 11 avril 2023
- 23-05-06 Résultat du sondage sur la position des stations de tramway
- 23-05-07 Fonctionnement du conseil de quartier
- 23-05-08 Période d'intervention de la conseillère municipale
- 23-05-09 Suivis et affaires découlant des dossiers
- 23-05-10 Nouveaux projets
- 23-05-11 Période de questions et commentaires du public
- 23-05-12 Trésorerie
- 23-05-13 Divers et correspondance
- 23-05-14 Levée de l'assemblée

Procès-verbal

23-05-01 Consultation publique – [Centre médical Berger, 1000, chemin Sainte-Foy](#)

L'assemblée débute par une consultation publique sur la modification réglementaire proposée visant à permettre des hospitalisations de plus de 24 heures au Centre médical Berger.

Actuellement, le zonage ne permet pas d'hébergement alors que certaines chirurgies excèdent un jour.

La modification consisterait à ajouter l'usage *P6 établissement de santé avec hébergement* pour la zone 16075Mb, située de part et d'autre du chemin Sainte-Foy, à l'intersection de l'avenue du Cardinal-Bégin.

Le rapport de la consultation publique sera disponible sur la [page web du projet de modification réglementaire](#).

La demande d'opinion adressée au conseil d'administration relativement à ce projet sera traitée plus loin.

23-05-02 Ouverture de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'ouvrir la séance à 19 h 15.

23-05-03 Demande d'opinion – [Centre médical Berger](#)

À la suite de la consultation publique qui a eu lieu précédemment, le conseil d'administration discute de différents aspects du projet : positionnement des nouvelles chambres par rapport au chemin Sainte-Foy et impact des changements sur les résidents du secteur.

Les chambres seront localisées dans le centre médical lui-même et la modification vient régulariser une situation qui existe déjà (voir le [rapport de la consultation publique](#)).

Trois options sont possibles au conseil pour formuler son opinion soit l'acceptation de la modification proposée, le refus de la modification ou l'acceptation sous réserve de certaines conditions.

Les sept administrateurs ayant droit de vote à ce stade-ci de l'assemblée se prononcent unanimement en faveur de la modification.

RÉSOLUTION 23-05-21

Concernant une demande d'opinion relative à l'ajout de l'usage P6 sur le lot 16075Mb aux fins d'hébergement de la clientèle hospitalisée plus de 24 heures au Centre médical Berger

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement recommande au conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou d'adopter Le Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou sur l'urbanisme relativement à la zone 16075Mb aux fins de sa concordance au Programme particulier d'urbanisme pour le pôle urbain Belvédère, R.C.A.1V.Q. 483. (1000, chemin Sainte-Foy, quartier de Saint-Sacrement, district électoral de Montcalm-Saint-Sacrement).

23-05-04 Lecture et adoption de l'ordre du jour

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour.

23-05-05 Adoption du procès-verbal du 11 avril 2023

L'adoption du procès-verbal est reportée en juin.

23-05-06 Résultat du sondage sur la position des stations de tramway

M. Turgeon rappelle que le sondage fait suite à la proposition formulée par le conseil de quartier de situer la station de tramway plus près de l'avenue Marguerite-Bourgeoys que de l'avenue Holland afin de mieux couvrir la desserte du quartier (résolution 22-08-42, [octobre 22](#)).

Le sondage a été en ligne sur la page [Facebook du conseil de quartier](#) et sur celle des [résidents du quartier](#) du 29 avril au 7 mai. Les questions et les résultats du sondage sont les suivants :

<p>Selon vous, quel est le meilleur positionnement des stations de tramway selon les choix suivants ? :</p> <p>Option 1 (32%) : Painchaud / Holland / Saint-Charles Garnier / Belvédère Option 2 (68%) : Painchaud / Marguerites-Bourgeois/Saint-Charles Garnier / Belvédère</p> <p>Raison de visiter le quartier Saint-Sacrement ? : Habite dans le quartier : 134 (88,7%) Travaille dans le quartier : 12 (7.9%)</p> <p>Quel est votre groupe d'âge ? : Moins de 18 ans : 1 (0.6%) 18 - 29 ans : 10 (6.5%) 30 - 44 ans : 60 (39%) 45 - 59 ans : 45 (29.2%) 60 ans et plus : 37 (24%)</p>	<p>Êtes-vous locataire ou propriétaire de votre logement? Propriétaire : 115 (75.2%) Locataire : 36 (23.5%) Commerçant : 1 (0.7%)</p> <p>Connaissez-vous le conseil de quartier de Saint-Sacrement? : Oui : 129 (84.9%) Non : 23 (15.1%)</p> <p>Méthodologie : Sondage fait du 29 avril au 8 mai 2023 Publié principalement sur les pages Facebook : Conseil de quartier de Saint-Sacrement Quartier Saint-Sacrement : ses résidents au cœur de Québec Nombre de personnes qui ont répondu : 156 personnes.</p>
--	---

23-05-07 Fonctionnement du conseil de quartier

➤ Cooptation

Deux candidatures ont été reçues pour des postes cooptés soit celles de Mme Lynda Fortin, résidente de l'avenue Madeleine-De Verchères et de Mme Myriam Reiss-de Palma, résidente de la rue Garnier.

RÉSOLUTION 23-05-22

Concernant la désignation de deux membres cooptés au sein du conseil d'administration

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier dispose de trois postes cooptés ;

CONSIDÉRANT QUE les postes cooptés sont attribués à la suite d'un vote majoritaire du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE deux résidentes du quartier ont soumis leur candidature et que celles-ci sont conformes ;

CONSIDÉRANT QUE les candidates ont eu l'occasion de se présenter et d'échanger avec les membres du conseil d'administration lors d'une rencontre virtuelle le 3 mai dernier ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration désigne Mme Lynda Fortin et Mme Myriam Reiss-de Palma comme administratrices cooptées, leur mandat commençant et se terminant à l'assemblée générale d'avril 2024.

Le conseil souhaite réserver le troisième poste coopté pour un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier comme le permet le règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier ([page web](#)). Il adopte une résolution en ce sens.

RÉSOLUTION 23-05-23

Concernant la représentation au sein du conseil de quartier d'un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier par le biais d'un poste coopté

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier dispose de trois postes cooptés ;

CONSIDÉRANT QUE les postes cooptés sont attribués à la suite d'un vote majoritaire du conseil d'administration ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier estime important d'assurer une représentation géographique, commerciale ou institutionnelle au sein de son conseil d'administration ;

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration réserve un poste coopté pour une personne représentant un établissement commercial, industriel, institutionnel ou communautaire situé dans le quartier comme le permet le règlement sur le fonctionnement des conseils de quartier.

➤ **Activités, formations et rencontres**

Le tableau suivant énumère les activités, formations ou rencontres auxquelles le conseil d'administration a participé au cours du mois courant ou des mois précédents.

Sujet	Date	Heures	Nbre membres CA
Rencontre de travail du conseil d'administration	14 mars	19 à 20 h 40	5
Adaptations en matière de déneigement - échanges	20 mars	19 à 21 h	1
Projet pistes cyclables – comité de suivi	3 avril	14 à 16 h	1
Travaux prévus dans Sainte-Foy en 2023 – séance d'information	3 avril	19 à 21	1
Projet pistes cyclables – comité de suivi	5 avril	19 à 21	5
Rencontre de travail du conseil d'administration	10 avril	19 à 20 h 30	4
Assemblée générale annuelle	11 avril	19 à 21 h 40	6
Assemblée ordinaire du conseil de quartier	11 avril	21 h40 à 22 h	7
Travaux prévus dans Montcalm/Saint-Jean-Baptiste en 2023 - séance d'information	13 avril	19 à 20 h 30	2
Rencontre de travail du conseil d'administration	17 avril	19 à 20 h 30	6
Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy - séance d'information - commerçants	18 avril	9 à 11 h	1
Forum Aménager une ville apaisée pour des rues sécuritaires et conviviales au Québec	19 avril	8 à 17 h	1
Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy - séance d'information - citoyens	20 avril	19 à 21 h	3
Démarche vision des grands événements	20 avril	14 à 16 h	3
Rencontre exploratoire - sécurité routière 2024	24 avril	19 à 20 h 30	1
Comité de liaison avec la communauté - Bureau de projet du tramway	1 mai	19 à 21 h 45	1
Rencontre de travail du conseil d'administration	3 mai	19 à 22 h	6

23-05-08 Période d'intervention de la conseillère municipale

Rues piétonnes, places éphémères et parcs conviviaux – L'horaire des [rues piétonnes pour l'été 2023](#) est disponible sur le site de la Ville. Contrairement aux années précédentes, l'avenue Cartier ne sera piétonne que le dimanche.

La [liste des places éphémères](#) sera quant à elle disponible prochainement.

Le parc de Saint-Sacrement est au nombre des [parcs conviviaux](#) où il est permis d'utiliser un BBQ au gaz et de consommer de l'alcool lors d'un repas pris sur place.

Paroisse Saint-Pierre-Julien-Eymard – La cible de 250 paroissiens et paroissiennes a été atteinte grâce à une forte mobilisation citoyenne et aux efforts coordonnés de M. Louis Bélanger et M. Yvon Bussièrès. La première assemblée paroissiale qui désignera les marguilliers devrait avoir lieu prochainement.

Mai sans tondeuse – La Ville poursuit sa participation au mouvement collectif et ajoute cinq nouveaux sites aux 12 terrains municipaux où la tonte débutera plus tard.

Mois du vélo – Le 27 mai, à la place Jean-Béliveau, aura lieu l'événement [La Virée cyclomusicale](#) organisé par L'Ampli de Québec et subventionné par la Ville de Québec. Il faut s'inscrire pour participer.

Accès à la cour de l'école Holland en dehors des heures scolaires – Pas de nouveau de la part de la commission scolaire concernant leur intérêt à participer au [programme de contribution pour l'aménagement de parcs-écoles](#).

Restaurant Pizza Pizza, 1345, chemin Sainte-Foy – Le propriétaire souhaite pouvoir disposer des tables à l'intérieur du restaurant. Les discussions se poursuivent avec la Ville.

Corridor scolaire du collège Stanislas – La deuxième séance d'information et d'échanges sur les propositions d'aménagement aura lieu le 11 mai. La première séance a eu lieu le 8 juin 2022 lors d'une assemblée ordinaire du conseil de quartier (voir le [procès-verbal](#)).

Corridor Vélo cité chemin Sainte-Foy – Les séances d'information ont eu lieu avec les commerçants et les citoyens. Des rencontres ont eu lieu également avec la Table de concertation des aînés et la Table en accessibilité universelle. Les équipes poursuivent l'analyse en tenant compte des observations formulées. M. Gemme mentionne que ce sont les nouvelles normes d'aménagement qui ne permettent d'implanter un lien cyclable dans les deux sens d'un seul côté de la rue.

Travaux sur l'avenue du Cardinal-Bégin – Mme Lagier mentionne qu'une lettre a été transmise en février dernier par le Service de l'ingénierie de la Ville à tous les résidents du secteur. La réfection de la chaussée et des travaux d'infrastructures auront lieu entre le chemin Sainte-Foy et la rue Raymond-Casgrain. Une copie de la lettre sera transmise aux membres du conseil d'administration.

23-05-09 Suivis et affaires découlant des dossiers

Table de concertation Vélo – Aucune nouvelle rencontre récemment.

Lien temporaire entre l'avenue de Vimy et la rue Gérard-Morisset – Pas de nouveau.

Projet créatif avec les écoles – Mme Bérubé rappelle que le concours avait été lancé à l'automne 2022. Deux thèmes avaient été proposés. Deux des cinq écoles s'étaient montrées intéressées, mais malheureusement, elles n'ont pas pu donner suite. Les directions d'école ont été rejointes. L'intérêt demeure mais les circonstances n'ont pas été favorables. Le meilleur moment pour reprendre l'activité serait en septembre pour le collège Stanislas et en janvier pour l'école internationale de Saint-Sacrement.

23-05-10 Nouveaux projets

➤ **Lien mécanique Basse-ville Haute-Ville**

RÉSOLUTION 23-05-24

Concernant une demande à la Ville pour étudier la possibilité d'aménager un lien mécanique entre la basse et la haute ville dans le quartier Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Québec s'est dotée d'un plan de la vision de la mobilité active ;

CONSIDÉRANT QU'un nouveau corridor Vélo cité sera aménagé sur le chemin Sainte-Foy à l'été 2023 ;

CONSIDÉRANT QUE de plus en plus de personnes désirent circuler à vélo partout dans la Ville de Québec ;

CONSIDÉRANT QU'un des grands irritants afin de favoriser une circulation à vélo en direction nord-sud est la difficulté de monter de la basse à la haute ville ;

CONSIDÉRANT QU'un lien mécanique pour passer de la basse à la haute ville améliorerait la mobilité active, et ce, autant pour les cyclistes que pour les piétons ;

CONSIDÉRANT QUE le service À Vélo ne dessert pas l'entièreté de la Ville de Québec ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Maxime Turgeon DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier demande à la Ville de Québec d'étudier la possibilité d'aménager un lien mécanique dans le quartier Saint-Sacrement pour passer de la basse à la haute ville.

➤ **Projet d'initiative Marché aux puces de l'avenue Madeleine-De Verchères**

RÉSOLUTION 23-05-25

Concernant l'autorisation d'un budget de 500 \$ pour la publicisation et l'animation d'un marché aux puces sur l'avenue Madeleine-De Verchères en août 2023

CONSIDÉRANT QUE depuis deux ans des résidents de l'avenue Madeleine-De Verchères organise une vente de garage à la fin du mois d'août ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier aimerait promouvoir l'événement dans les médias afin d'attirer un plus grand nombre de participants ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier aimerait faire connaître l'événement et intéresser d'autres rues du quartier à y participer ;

CONSIDÉRANT QU'une animation serait une option favorable pour mettre en valeur l'événement ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lynda Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil d'administration autorise un montant de 500 \$ à même son budget de fonctionnement pour la publicisation et l'animation de la vente de garage qui se tiendra en août 2023 sur l'avenue Madeleine-De Verchères.

➤ **Sécurité routière – avenue Eymard**

Le projet a été présenté le [8 juin 2022](#) au conseil de quartier en même temps que le projet de corridor scolaire du collège Stanislas. Le sujet sera abordé lors de la séance d'information prévue le 11 mai. Il y aura lieu de voir comment se fera l'arrimage entre le lien

cyclable existant, celui souhaité sur l'avenue Marguerite-Bourgeoys et le corridor Vélo cité du chemin Sainte-Foy.

➤ **Projet de mobilisation à la sécurité routière – Vidéo**

Un fournisseur a été rencontré pour réaliser une vidéo sur la sécurité routière dans le quartier. Des photos et vidéos seront prises tout au long de l'année notamment lors de différents événements.

➤ **Suivi sur la qualité de l'air dans le quartier de Saint-Sacrement**

Mme Blackburn revient sur le rapport Mon environnement, ma santé (MEMS) qui a été rendu public le 13 mars dernier (voir le [procès-verbal du 14 mars 2023](#)).

L'étude s'est surtout intéressée aux quartiers de Limoilou, Vanier et ceux de la Basse-Ville. Contacté au sujet du peu de données disponibles pour la Haute-Ville et en particulier pour le quartier de Saint-Sacrement, l'équipe responsable de la qualité de l'air au ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCC) a mentionné l'existence d'un indice en temps réel de la qualité de l'air dans différents secteurs de la Ville de Québec. De plus, des mesures sur la qualité de l'air sont effectuées à la station de Saint-Charles-Garnier (particules fines, dioxyde d'azote, oxyde d'azote et ozone).

Il ressort de l'observation de ces mesures que la qualité de l'air est en général très bonne et meilleure à Saint-Sacrement que dans les autres secteurs analysés.

En conclusion, il n'y a pas lieu de s'inquiéter. M. Gemme suggère de faire tout de même un suivi annuel des mesures de qualité de l'air.

➤ **Espace commémoratif pour M. Jean-Pierre Morency**

À la manière de ce qui a été fait par la Ville pour honorer la mémoire de Karim Ouellet, Mme Farinacci propose de renommer un lieu public de la Ville pour honorer la mémoire de M. Morency, le père de l'humoriste François Morency, créateur de la série *Discussions avec mes parents* dont plusieurs segments se déroulent dans le quartier Saint-Sacrement où vivait M. Jean-Pierre Morency qui était impliqué dans la vie municipale et les loisirs Saint-Sacrement. Les lieux visés pourraient être le parc Saint-Sacrement ou encore le parc Samuel-Holland.

Le conseil de quartier initiera la démarche auprès de la Ville de Québec.

RÉSOLUTION 23-05-26

Concernant une demande à la Ville pour renommer un lieu du quartier à la mémoire de M. Jean-Pierre Morency

CONSIDÉRANT QUE M. Jean-Pierre Morency a été résident du quartier et impliqué dans la vie municipale et les Loisirs Saint-Sacrement en particulier ;

CONSIDÉRANT QUE la série télévisée Discussions avec mes parents sous la plume du fils de M. Morency, l'humoriste François Morency, se déroule ou rappelle différents événements qui ont eu lieu dans le quartier Saint-Sacrement ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier estime que la série souligne avantageusement le quartier et participe à son rayonnement ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR Mme Lynda Fortin, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU que le conseil de quartier de Saint-Sacrement demande à la Ville de Québec d'étudier la possibilité de renommer un lieu du quartier Saint-Sacrement au nom de M. Jean-Pierre Morency.

➤ **Les mémoires de M. Raymond Asselin (Salon Saint-Sacrement)**

RÉSOLUTION 23-05-27

Concernant un mandat pour réaliser des entrevues, rédiger et publier dans les médias sociaux du quartier les chroniques d'un commerçant du quartier Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT QU'une des missions des conseils de quartier est de faire rayonner leur quartier ;

CONSIDÉRANT QUE l'histoire du quartier de Saint-Sacrement mérite d'être racontée sous diverses formes ;

CONSIDÉRANT QUE des commerçants du quartier ont pignon sur rue depuis plusieurs années et que M. Raymond Asselin, barbier depuis plus de 50 ans au 1360, chemin Sainte-Foy, est une source importante et intarissable de l'histoire et des événements du quartier et qu'il souhaite écrire et partager ses mémoires sous forme d'articles ;

CONSIDÉRANT QUE Mme Isabelle Blackburn, journaliste de formation et membre du conseil d'administration est intéressée à accompagner M. Blackburn dans cette démarche ;

CONSIDÉRANT QUE les chroniques pourraient être diffusées dans les médias sociaux du quartier à partir de l'automne prochain ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement mandate Mme Isabelle Blackburn, administratrice, afin de réaliser des entrevues avec M. Raymond Asselin, commerçant dans le quartier Saint-Sacrement, en vue de rédiger et de publier des articles se rapportant au quartier sous le titre À un cheveu de la vérité : les chroniques du barbier de Saint-Sacrement.

➤ **Activité cyclo-mini**

L'activité de formation des jeunes à la sécurité à vélo se tiendra comme par les années passées devant le Collège Stanislas, le 27 mai prochain.

Le nombre d'inscription s'élève à 105, soit le double des années passées. La majeure partie des enfants proviennent du collège Stanislas et de l'école internationale Saint-Sacrement, mais plusieurs proviennent de d'autres secteurs de partout dans la Ville.

M. Gemme aurait besoin de la collaboration de bénévoles pour l'organisation de l'événement. Un appel sera lancé sur la [page Facebook des résidents du quartier](#).

➤ **Table de discussion des organismes du quartier de Saint-Sacrement**

RÉSOLUTION 23-05-28

Concernant une démarche de création d'une table de discussion englobant différents organismes du quartier de Saint-Sacrement

CONSIDÉRANT QUE plusieurs organismes avec ou sans but lucratif œuvrent dans le quartier Saint-Sacrement ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs d'entre eux se consacrent à leurs activités sans connaître les projets, actions ou la mission des autres organismes du quartier ;

CONSIDÉRANT QUE la collaboration entre les organismes permettrait notamment d'optimiser les projets de chacun ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement joue un rôle de facilitateur dans le quartier Saint-Sacrement ;

CONSIDÉRANT QU'une table de discussion annuelle ou biannuelle serait possiblement un avantage afin de partager des idées et peut-être des ressources dans le but d'optimiser divers projets visant autant le rayonnement du quartier Saint-Sacrement que la réponse aux besoins des citoyens et citoyennes ;

CONSIDÉRANT QUE des membres du conseil d'administration du conseil de quartier feront partie de cette table de discussion ;

SUR UNE PROPOSITION DE M. Bertrand Gemme DUMENT APPUYÉE PAR Mme Yanti Zhang, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement débute les démarches de collaboration afin de créer une table de discussion englobant les différents organismes du quartier Saint-Sacrement ; que le conseil de quartier débute des démarches auprès de la Ville de Québec afin d'obtenir du soutien technique, financier et professionnel ; et que les membres du conseil d'administration du conseil de quartier déposent un état d'avancement du projet à l'assemblée ordinaire du conseil de quartier qui se tiendra en septembre 2023.

➤ **Mobilisation à la sécurité routière 2024 – projet commun**

La présidente du conseil de quartier de Vanier, Mme Nicole Laveau, a interpellé le conseil de quartier de Saint-Sacrement dans le but de réunir les efforts des conseils de quartier autour de la mobilisation à la sécurité routière. M. Gemme est intéressé à représenter le conseil de quartier de Saint-Sacrement.

Une première rencontre du comité est prévue la semaine prochaine.

RÉSOLUTION 23-05-29

Concernant la désignation d'un administrateur sur le comité de projet commun de mobilisation à la sécurité routière 2024

CONSIDÉRANT QUE le [Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière](#) mis en place dans le cadre de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024 de la Ville de Québec arrive à échéance en 2024 ;

CONSIDÉRANT QUE différents conseils de quartier admissibles au programme démontrent un intérêt pour développer un projet commun qui pourrait être déposé à la Ville en novembre 2023 ;

CONSIDÉRANT QU'un comité ad hoc sera créé pour réfléchir et déposer un projet commun et que tous les organismes intéressés sont invités à désigner un représentant ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement souhaite y participer et désigner un membre de son conseil d'administration pour le représenter ;

CONSIDÉRANT QUE ce représentant fera rapport aux autres membres du conseil d'administration des différentes étapes du projet et prendra avis des membres avant d'engager le conseil de quartier dans les diverses décisions pouvant découler de ce projet ;

SUR UNE PROPOSITION DE Mme Marie-Claire Bérubé DÛMENT APPUYÉE PAR M. Michel Houle, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU QUE le conseil de quartier de Saint-Sacrement mandate le président, M. Bertrand Gemme, comme représentant sur le comité de projet commun sur la sécurité routière en 2024.

23-05-11 Période de questions et commentaires du public

M. Hivert, ancien président du conseil de quartier, fait part de différentes idées ou remarques concernant la sécurité routière, le sentier du coteau Sainte-Geneviève entre le Cegep Garneau et la côte Saint-Sacrement, l'avenue Cardinal-Bégin, la circulation sur l'avenue de Vimy et sur l'avenue Eymard ainsi que sur le positionnement des stations àVélo.

Concernant ce dernier point, Mme Vallières-Roland indique que le positionnement des stations est revu chaque année. La station de l'avenue Joffre par exemple a été déplacée parce qu'elle nuisait à la circulation aux heures de fréquentation de l'Institut Saint-Joseph.

Quant au coteau Sainte-Geneviève, il n'y a pas de nouveau concernant son aménagement. Mme Lagier mentionne que le tronçon compris entre la côte Saint-Sacrement et l'avenue Myrand est aménagé en hiver par des résidents du quartier pour y faire de la raquette.

23-05-12 Trésorerie

Mme Farinacci mentionne que le solde du compte s'élève à 12 619,81 \$ et comprend la subvention de 3 000 \$ reçue de la Ville pour le projet de mobilisation à la sécurité routière.

➤ Paiement de factures

RÉSOLUTION 23-05-30

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 115 \$ pour la rédaction du procès-verbal de l'assemblée du 9 mai 2023.

RÉSOLUTION 23-05-31

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 25 \$ pour défrayer l'abonnement annuel à Vivre en Ville à titre d'organisme sans but lucratif.

RÉSOLUTION 23-05-32

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 185 \$ pour défrayer la participation de M. Gemme au Forum Aménager la ville apaisée organisé par l'organisme Vivre en Ville et qui s'est tenu le 19 avril 2023, de 8 h 30 à 16 h 30.

RÉSOLUTION 23-05-33

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 343 \$ pour l'abonnement annuel au journal local MonMontcalm.com.

RÉSOLUTION 23-05-34

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 5 \$ pour les frais de stationnement encourus pour assister à la rencontre du comité de liaison avec la communauté du Bureau de projet du tramway qui s'est tenue le 1er mai 2023.

RÉSOLUTION 23-05-35

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme de 605,35 \$ pour contribuer à défrayer les coûts de l'activité cyclo-mini qui se tiendra le 27 mai 2023 dans le cadre du projet de sensibilisation à la sécurité routière.

RÉSOLUTION 23-05-36

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de payer la somme 1 451 \$ plus taxes pour la réalisation d'une première étape de vidéo dans le cadre du projet de mobilisation à la sécurité routière.

RÉSOLUTION 23-05-37

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU d'autoriser un budget maximal de 500\$ pour défrayer les coûts de publicité et d'animation dans le cadre du Marché aux puces qui se tiendra en août 2023 sur l'avenue Madeleine-De Verchères.

➤ **Budget de formation**

RÉSOLUTION 23-05-38

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de d'autoriser un budget maximal de 750 \$ pour les frais annuels de formation des membres du conseil d'administration du conseil de quartier.

23-05-13 Divers et correspondance

Abribus avenue Marois – Une mention spéciale au Réseau de transport de la Capitale (RTC) pour la mise à niveau de la station.

➤ **Correspondance**

Réponse du Bureau de projet de tramway concernant la résolution 22-08-42 relative à la station de tramway Marguerite-Bourgeoys.

14-02-2023 – Réponse de la Ville concernant la résolution 22-10-46 relative à diffusion des données de qualité de l'eau au bassin Louise.

24-01-2023 – Réponse de la Ville concernant la résolution 22-10-49 relative à l'ajout de mobilier urbain sur l'avenue Père-Pelletier et le chemin Sainte-Foy ([déc. 22](#)) – Nouveau

banc à l'intersection de l'avenue du Père-Pelletier et de la rue Frontenac. Réinstallation de deux bancs (à l'arrêt de bus 1405 et près de la colonne Morris à l'angle du chemin Sainte-Foy et de Père-Pelletier).

23-05-14 Levée de l'assemblée

SUR UNE PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU de lever l'assemblée à 21 h 55.

La prochaine assemblée ordinaire du conseil de quartier aura lieu le mardi 13 juin 2023.

M. Bertrand Gemme
Président

Mme Marie-Claire Bérubé
Secrétaire

Annexe 1 – Suivi des résolutions

Aide-mémoire – Résolutions courantes (en gris, suivi complété)			
No, sujet, procès-verbal	Destinataire	Demande ou recommandation	Suivi
23-05-29 – Projet commun en sécurité routière, mai 23	Conseils de quartier	Désignation d'un représentant sur le comité de projet.	
23-05-28 – Table des organismes, mai 23	Organismes du quartier	Entamer les démarches pour créer une table de discussion pour les organismes du quartier	
23-05-27 – Chroniques d'un barbier, mai 23	Conseil de quartier	Accompagner un commerçant dans la rédaction de ses mémoires et les publier	
23-05-26 – Parc Jean-Paul-Morency, mai 23	Ville	Renommer un parc du quartier en l'honneur de M. Morency	
23-05-24 – Lien mécanique basse et haute ville, mai 23	Ville	Étudier la possibilité d'un lien réunissant la basse et la haute ville.	
23-05-21 – Demande d'opinion, Centre médical Berger, mai 23	Conseil arrondis. La Cité-Limoilou	Ajouter l'usage P6 à la zone 16075Mb, (règlement R.C.A.1V.Q. 483).	
23-04-19 – Station Marguerite-Bourgeois, avr. 23	BPT	Tenir une activité d'information publique pour expliquer le refus d'une station près de Marguerite-Bourgeois.	
23-03-14 – Accès au parc de l'école primaire Holland, mars 23	Groupe de citoyens	Appui à la démarche citoyenne du quartier pour obtenir un accès au parc de l'école primaire Holland.	En attente d'une réponse de la commission scolaire.
22-10-49 – Père-Pelletier, mobilier urbain, déc. 22	Ville	Installer du mobilier urbain dans le secteur pour les personnes âgées.	24 janv. 23, nouveau banc intersection Père-Pelletier et Frontenac
22-10-49 – Père-Pelletier, mobilier urbain, déc. 22	Ville	Installer du mobilier urbain dans le secteur pour les personnes âgées.	
22-10-45 – Bain portuaire, déc. 22	Ville	Contribuer aux coûts d'opérations du bain portuaire notamment pour la masse salariale des surveillants-sauveteurs.	
22-08-42 – Station Marguerite-Bourgeois, oct. 22	Ville, BPT	Déplacer la station Holland vers l'avenue Marguerite-Bourgeois ou ajouter une station intermédiaire entre les stations Holland et Maguire	14 mars 23 - Faire une demande au BPT pour une présentation à ce sujet. Nouvelle résolution 23-04-19, avril 23.

Légende : BPT Bureau de projet du tramway.